



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 : LOCATION,  
INSTALLATION ET EXPLOITATION DE L'AIRE  
DE ROLLER - LOT N°1 : LOCATION ET  
INSTALLATION D'UNE AIRE DE ROLLER.**

**DÉCISION N° DM-22-464  
EN DATE DU 19 DECEMBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la Commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n° DM-22-433 du 18 novembre 2022 de signer le marché de location, installation et exploitation de l'aire de roller - lot n°1 location et installation d'une aire de roller avec un montant initial du marché de 77.618 € HT pour la solution de base ainsi qu'un montant de 16 905€ HT prévue pour la prestation éventuelle n°2 – installation d'une couverture entière sur l'aire de roller ;

**CONSIDÉRANT** que le démontage envisagé par le lot n°1 devait initialement avoir lieu du 2 au 4 janvier 2023 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est apparu nécessaire de réaliser un acte modificatif n°1 afin de prolonger d'un jour (1) la durée du lot n°1 ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** de signer l'acte modificatif n°1 du marché de location, installation et exploitation de l'aire de roller - lot n°1 location et installation d'une aire de roller conclu avec la société Colors production srl, Rue de la nouvelle usine 16200 Chatelineau représentée par Monsieur Vercoutere Nicolas ;

Le démontage envisagé par le lot n°1 qui devait initialement avoir lieu du 2 au 4 janvier 2023 se fera désormais du 3 au 5 janvier 2023 ;

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20221219-Imc1H10428H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 19/12/2022  
Date de Publication : 19/12/2022

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

***Signé***

**Régis TOURNE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20221219-Imc1H10428H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 19/12/2022  
Date de Publication : 19/12/2022